

16^e

MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE



DIMANCHE 9 JUIN 2024



7, 10 ou 20 km



ORGANISÉE PAR

LES RIVES DE LA VOLOGNE

GRANGES-AUMONTZEY, VOSGES 88

DÉPART / ARRIVÉE

Centre socioculturel Simone VEIL

39 rue du champ de la Borde

GRANGES SUR VOLOGNE

88640 GRANGES-AUMONTZEY

Conception & Imp. BATOTEAM COMMUNICATION : www.batoteam.fr

 facebook.com/ivv.france

www.ffsp.fr
courriel : contact@ffsp.fr



Partenaires de la FFSP



Sous l'égide de la Fédération Française des Sports Populaires (FFSP) Membre FFSP n° F1195 - Visa n° 2024-88-46-E
Reconnaissance de mission d'utilité publique par arrêté n°012156 du 02.08.2001. Agrément ministériel du 20.06.2006

Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS AUX PARTICIPANTS

PARCOURS : 3 circuits : 7, 10 ou 20 km soigneusement balisés sans difficultés particulières

DÉPART / ARRIVÉE : Centre socioculturel Simone VEIL

39 rue du champ de la Borde GRANGES SUR VOLOGNE 88640 GRANGES AUMONTZEY

De 9 à 14 heures - Retour obligatoire pour 18 heures

RÈGLEMENT :

- La licence de participation remise au départ est à présenter aux contrôles
 - Ne pas quitter le parcours fléché
- **Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés**
- Il est interdit de faire du feu, de fumer et de jeter des détritrus sur le parcours
 - En cas de dégradation, la responsabilité des contrevenants sera engagée
 - Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

COTISATION DE PARTICIPATION : La licence de participation FFSP est délivrée avant le départ contre une cotisation de participation individuelle de 3€, pour une famille de 6€ sans souvenir.

Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Un marcheur ne peut être titulaire que d'une seule licence .

RAVITAILLEMENT : La présentation de la licence de participation donne droit à une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée (réservation conseillée au départ).

ASSURANCE : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de MAIF.

La manifestation se déroulera quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêté Préfectoral ou Municipal.

L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

SECOURISME : Assuré par les Sapeurs-Pompiers de Granges sur Vologne et personnes diplômées.

URGENCES : 112

RÉCOMPENSES :

- Coupe pour la personne la plus âgée
- Diplôme pour les enfants
- Coupe pour le groupe le plus nombreux de Granges / Vologne
- Coupe pour le groupe venant du département le plus éloigné

REMISE DES RÉCOMPENSES À PARTIR DE 15H30

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Contact : Mme DAESCHLER Colette 06 72 39 14 07

Situation géographique : à 13 km de Gérardmer Altitude : 493 à 922 m.